

20 juin 2000

00.141

## Interpellation du groupe radical

### Le milieu carcé... rôle!

Le groupe radical est intervenu à de très nombreuses reprises depuis plusieurs années à propos des déficiences du système pénitentiaire neuchâtelois et, en particulier, lors de la dernière session.

Il apprend aujourd'hui que le Conseil d'Etat opte pour la construction d'un nouveau centre pénitentiaire, confirmant ainsi les intentions de la cheffe du Département de la justice, de la santé et de la sécurité.

Huit ans après, on donne donc raison au groupe radical qui critiquait vertement l'achat de l'établissement de Gorgier et doutait sérieusement des systèmes de sécurité projetés (débat devant le Grand Conseil en 1992).

Nous souhaitons aujourd'hui savoir:

- selon quel calendrier le Conseil d'Etat entend travailler;
- quels critères il entend choisir pour le lieu d'implantation;
- comment il entend informer le Grand Conseil et la commission de gestion et des finances sur l'évolution du dossier;
- quelles conséquences cette décision aura sur le concordat romand;
- comment il entend gérer la situation dans les centres actuellement en fonction d'ici à la mise en service de la nouvelle prison.

Ce sujet est important, il est nécessaire que le Grand Conseil en débattenne!

### L'urgence est demandée.

*Signataires:* D. Cottier, P. Sandoz, W. Willener, P. Hainard, Ph. Wälti, F. Rutti, A. Gerber, E. Berthet, P. Meystre, J. Tschanz, W. Geiser, M. Schafroth, Y. Morel, W. Haag et F. Droz.